



le 1^{er} septembre 2011

**SECTIONS SYNDICALES CFDT
THALES SYSTEMES AEROPORTES**

Fini la période estivale, c'est la rentrée. Une rentrée sur fond de crise

Ca y est : c'est la rentrée et chacun reprend ses marques !

Une rentrée qui s'effectue dans une conjoncture internationale particulièrement difficile et un contexte national préoccupant.

Trois ans après la chute de la banque Lehman Brothers, les événements survenus au mois d'août prouvent que la crise n'est pas finie. En 2008, les Etats se sont fortement mobilisés en augmentant les dettes publiques pour soutenir les banques et relancer l'économie. Aujourd'hui cet endettement constitue le problème entraînant une fébrilité des marchés, un dévissage des valeurs capitalistes des entreprises et des banques. Cette continuité dans la crise fait craindre une spirale infernale où la faible croissance, l'augmentation du chômage vont accentuer les difficultés économiques et sociales. La situation actuelle résulte d'une absence de volonté politique de réformer en profondeur le système financier et le refus dogmatique de permettre une certaine inflation pour

baisser la dette. Face à cette situation, il devient urgent de changer de cap.

L'impatience des marchés financiers à demander une réduction de l'endettement frappe la majorité des pays de la zone euros. Alors que la hausse du chômage est persistante, que le sort des plus démunis ne cesse de s'aggraver, la série de mesures annoncées par notre gouvernement sont décevantes et surtout déséquilibrées. Ces dispositions n'ont ni cohérence économique ni cohérence sociale. Cette politique de rigueur ne répond pas à la nécessité de relancer l'économie, de protéger l'emploi et le pouvoir d'achat des plus fragiles, d'introduire de l'équité dans les prélèvements. En frappant durement les salariés, en restreignant les capacités d'achat des ménages, les mesures prises hypothèquent un soutien à la croissance par la consommation.

Concernant Thales et en particulier TSA, la crise mondiale, les coupes budgétaires opérées par les Etats risquent de fragiliser le domaine de la Défense et donc des PEA (Plans d'Etude Amont).

TSA : la situation économique évolue positivement ...

En fin juillet, nous avons appris avec satisfaction la signature, attendue de très longue date, du contrat de modernisation des Mirages 2000 Inde. Cette réussite, à mettre au crédit de l'ensemble des salariés de TSA, vient donner une bouffée d'oxygène et des meilleures marges de manœuvre à notre entreprise tant en terme de charge que de moyens financiers et donc en capacité d'investissement.

L'emploi est maintenu dans le rouge

Malgré cet apport, la situation de l'entreprise demeure, selon la Direction, fragile et surtout insuffisante pour répondre au maintien du plein emploi. C'est la raison pour laquelle au cours des derniers CCE, la Direction a annoncé une nouvelle vague de 120 suppressions d'emplois légèrement atténuée par la création de 40 emplois.

Dès cette annonce, les élus du CCE ont mandaté un Cabinet d'experts pour les aider à analyser la nécessité ou non de ces nouvelles suppressions d'emplois et leurs conséquences. La restitution de cette expertise est prévue mi-septembre. Ce rapport constituera un élément important dans la manière d'approcher ce dossier. Pourtant avant même les conclusions de l'expert, la Direction invite les organisations syndicales le mardi 6 septembre à discuter des modalités d'une nouvelle gestion active de l'emploi (GAE).

Au-delà de cette absence de cohérence dans l'ordre des démarches, il est indispensable aujourd'hui de s'interroger sur l'opportunité d'entrer rapidement dans une GAE. En effet, selon la presse, le projet d'achat de « Rafale » par les EAU aurait connu une accélération significative au cours de l'été. Si tel est le cas, cela change radicalement la donne.

Il n'est pas question de prendre pour comptant ces éléments journalistiques, d'entrer dans un optimisme béat. Par expérience, et le contrat Inde nous le prouve une nouvelle fois, nous savons parfaitement qu'il y a loin de la coupe aux lèvres, que la conclusion de certaines affaires peut prendre beaucoup de temps. Toutefois, écarter, rejeter, par principe, d'un revers de main l'hypothèse d'une réussite des EAU au cours des prochains mois constituerait une grossière erreur.

Ne pas se précipiter

Compte tenu de cela, nous estimons que la réunion de négociation sur les mesures de GAE prévue mardi prochain doit changer de nature. Il faut avant tout y **décider d'un moratoire** concernant la politique de suppressions d'emplois, d'un gel de la situation jusqu'en fin 2011 pour mieux appréhender les chances d'une part d'obtenir le contrat NOOR et d'autre part sur la manière de renforcer nos capacités à répondre aux attentes des clients du point de vue technique, qualité et délai car c'est bien de cela qu'il s'agit. Il faut un pilotage plus subtil que la GAE. Une nouvelle saignée précipitée dans l'emploi constituerait des pertes de compétences, de forces vives et donc un handicap pour TSA. Il est nécessaire de réfléchir à une meilleure efficacité de l'entreprise en terme d'organisation, de partage des responsabilités, de politique de sous-traitance. Il faut également discuter de la mise en place de mesures palliatives qui nous permettent de passer une éventuelle situation de sous activité temporaire et de repartir rapidement dès l'obtention du contrat NOOR.

En attendant, préalablement à la réunion de mardi prochain nous estimons que l'ensemble des organisations doivent se rencontrer pour débattre de l'attitude à tenir face à la Direction et des revendications à porter.

Un calendrier social chargé

Outre les discussions sur l'emploi, la Direction a tracé le calendrier social de cette fin d'année. Elle prévoit d'ouvrir des négociations ou discussions avec les représentants du personnel sur les sujets suivants :

- avenant triennal égalité femmes/hommes,
- la composition du Comité Central d'Entreprise,
- la qualité de vie au travail,
- négociation annuelle obligatoire sur les salaires effectifs, la durée effective et l'organisation du temps de travail.

Prime de 250 euros

Lors de la négociation salariale 2011, compte tenu de la faiblesse des mesures décidées par la Direction, de l'absence d'intéressement et du mécontentement du personnel, la Direction avait décidé d'attribuer une prime de 250 euros (brut) dès l'obtention du contrat Inde. Celle-ci nous a indiqué que cette prime sera versée avec le salaire de septembre (en début octobre).